

## Procès-verbal

### 10<sup>e</sup> assemblée ordinaire du conseil d'administration

**Le mercredi 10 décembre 2025, à 19 h**

Centre de glaces Intact Assurance, 999 avenue de Rochebelle, salle 121

## Présences

### Membres avec droit de vote :

|                     |                 |
|---------------------|-----------------|
| ■ Amélie Laliberté  | Présidente      |
| ■ Arnaud Desbiens   | Trésorier       |
| ■ Nadia Aubin-Horth | Secrétaire      |
| ■ Bernard Drouin    | Administrateur  |
| ■ Mario Léonard     | Administrateur  |
| ■ Louis Alexandre   | Administrateur  |
| ■ Célia Forget      | Administratrice |
| ■ Pierre Pelletier  | Administrateur  |
| ■ Martin Boucher    | Administrateur  |

## Absences

|                  |                                                          |
|------------------|----------------------------------------------------------|
| ■ Marianne White | Conseillère du district électoral de Saint-Louis-Sillery |
| ■ Pierre Samson  | Administrateur                                           |

## Autres présences

|                    |                                                             |
|--------------------|-------------------------------------------------------------|
| ■ Gabriel Dusablon | Conseiller du district électoral du Plateau                 |
| ■ Jean-Luc Lavoie  | Conseiller du district électoral de la Pointe-de-Sainte-Foy |
| ■ Éloïse Gaudreau  | Conseillère en consultations publiques, Ville de Québec     |

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 5 personnes participent à l'assemblée.



## Ordre du jour

### 10<sup>e</sup> assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 10 décembre 2025, à 19 h

| CENTRE DE GLACES INTACT ASSURANCE, 999 AVENUE DE ROCHEBELLE, SALLE 121DÉROULEMENT |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | HEURE   |
|-----------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| 1.                                                                                | Accueil et ouverture de l'assemblée                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 19 h    |
| 2.                                                                                | Lecture et adoption de l'ordre du jour                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 19 h 02 |
| 3.                                                                                | Adoption du procès-verbal du 12 novembre 2025                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 19 h 02 |
| 4.                                                                                | Période d'information des membres du conseil municipal                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 19 h 05 |
| 5.                                                                                | Période de questions et commentaires du public                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 19 h 20 |
| 6.                                                                                | Sujets d'intérêt et affaires nouvelles <ul style="list-style-type: none"><li>■ 6.1 Améliorer la sécurité des piétons sur la rue Montpetit (résolution)</li><li>■ 6.2 Piste cyclable temporaire sur le boulevard Hochelaga/Neilson</li><li>■ 6.3 Plan pour la mobilité active autour de la nouvelle école secondaire Saint-Vincent</li><li>■ 6.4 Programme de soutien à la mobilisation – initiatives en faveur de la biodiversité</li></ul> | 19 h 30 |
| 7.                                                                                | Deuxième période de questions et commentaires du public                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 20 h 30 |
| 8.                                                                                | Affaires internes <ul style="list-style-type: none"><li>■ 8.1 Correspondance et secrétariat</li><li>■ 8.2 Trésorerie</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 20 h 30 |
| 9.                                                                                | Varia                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 20 h 50 |
| 10.                                                                               | Fin de l'assemblée                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 20 h 55 |



## 1. Ouverture de l'assemblée

Arnaud Desbiens ouvre l'assemblée à 19 h 00 et souhaite la bienvenue au public.

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Arnaud Desbiens fait la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des modifications à apporter.

Célia Forget demande l'ajout du point « Croque ton quartier » et « réunion de suivi sur Tramcité avec CDPQ infra » au point 6.

Sur proposition de Pierre Pelletier, dûment appuyée par Martin Boucher, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

*Adoptée à l'unanimité*

## 3. Adoption du procès-verbal du 12 novembre

Étant donné les problèmes avec l'accès au Google Workspace où est hébergé le procès-verbal, l'adoption du procès-verbal du 12 novembre est reportée à l'assemblée du 14 janvier.

## 4. Période d'information des membres du conseil municipal

Gabriel Dusablon, conseiller du district du Plateau :

- Il y aura une nouvelle construction au 3000, boul. Laurier. La construction respecte les règles et par conséquent, il n'y aura pas de consultation publique. Il s'agit d'une tour à logements d'une vingtaine d'étages.
- Suivi pour la sécurité routière aux alentours de la nouvelle école secondaire anglophone qui sera construite sur la rue Wolfe: les demandes d'informations sont faites, mais pas de retour pour le moment.
- Suivi de la piste cyclable sur le boulevard Hochelaga: à la suite de la réponse reçue, des questions ont été posées quant aux délais auxquels il faut s'attendre (discussion prévue au point 6.2).
- Le conseil de la Ville de Québec est présentement en plénière pour l'adoption du budget.
- Gabriel Dusablon mentionne que Marianne White s'est informée au sujet du boisé de l'IRDPQ. Il y a eu des demandes d'informations, mais il n'y a rien de concret pour le moment.

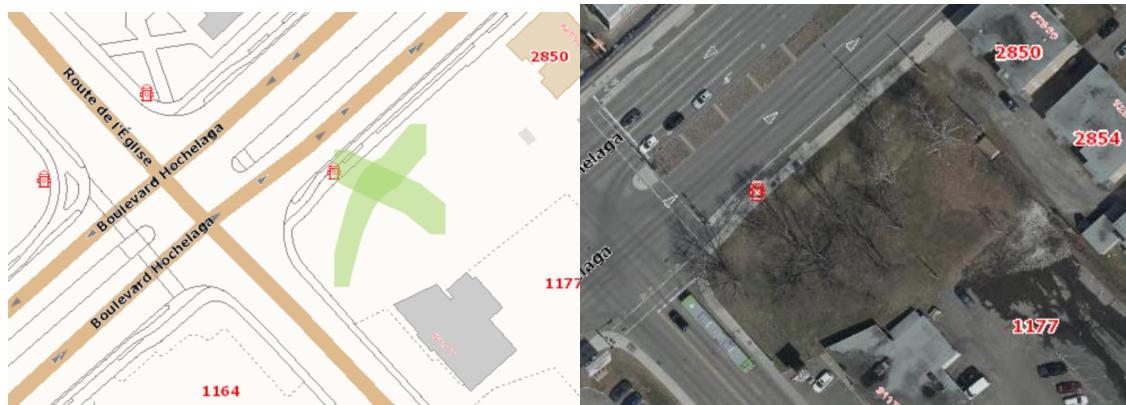
Jean-Luc Lavoie, conseiller du district de la Pointe-de-Sainte-Foy :



- Indique aux personnes présentes quelles seront ses responsabilités à la Ville de Québec : présidence d'arrondissement, relations avec les commerces dans le dossier du tramway, présidence d'Expocité.
- La partie du boul. Hochelaga sous laquelle se trouve le viaduc de l'autoroute n'appartient pas à la Ville de Québec. La mise sur pause des travaux à la tête des ponts complique les échéanciers, mais il serait possible de prévoir des mesures temporaires, étant donné que les travaux d'aménagement du MTMD pourraient prendre encore quelques années.
- Il y a une nouvelle œuvre d'art au parc Raymond-De Rosa, laquelle a été pensée avec les élèves de l'école des Cœurs-Vaillants.

## 5. Période de questions et commentaires du public

Une citoyenne aimerait que la Ville de Québec s'engage à ne pas vendre le terrain dont elle est propriétaire au coin de la route de l'Église et du boulevard Hochelaga. Elle souhaiterait que le terrain soit transformé en un lieu public ouvert à la communauté. Les membres du conseil de quartier prennent note de la demande et s'informeront des demandes antérieures ayant été faites à ce sujet.



Deux personnes ont été mandatées par le conseil d'établissement et le comité de parent de l'École Saint-Louis-de-France pour présenter au conseil de quartier et aux personnes élues les enjeux de sécurité sur la route de l'Église à proximité de l'école. Ces problématiques sont issues d'une part des comportements problématiques des automobilistes : vitesse, virage demi-tour, stationnements illégaux. L'autre partie du problème vient des aménagements non sécuritaires : intersections et traverses piétonnes peu visibles (particulièrement intersection Valcourt, Montarville), absence de trottoirs, lacunes au niveau du déneigement (certaines traverses, notamment Sieur D'Argenteuil, ne sont pas déneigées). Les parents reconnaissent que des améliorations ont été apportées, mais restent insuffisantes pour améliorer et garantir la sécurité des déplacements actifs des jeunes piétons.



Le comité de parents veut profiter de l'opportunité du réaménagement de la route de l'Église pour ouvrir une discussion avec le CQ et avec les élus sur le sujet pour améliorer la sécurité des jeunes piétons et cyclistes pour réfléchir à des solutions et améliorer ce qui a été prévu. Ils aimeraient être contactés.

Un document contenant toutes ces informations sera partagé au 311 sous peu.

Le conseil de quartier est sensible à cette problématique. Toutes les demandes sont prises en notes et le conseil de quartier soumettra une résolution.

## **6. Sujet d'intérêt et affaires nouvelles**

### **6.1 Améliorer la sécurité des piétons et cyclistes sur la rue Montpetit**

#### **RÉSOLUTION CQSL-25-10-39**

Contexte :

L'avenue Montpetit est une rue très passante du quartier Sainte-Ursule. Elle est une voie d'accès et de sortie de la partie nord du quartier et communique avec l'autoroute Duplessis et le boulevard Hochelaga. Faisant un peu plus de 660 mètres, elle n'a qu'un trottoir du côté sud.

Ainsi, tous les piétons du quartier Sainte-Ursule au nord de l'avenue Montpetit doivent absolument la traverser pour atteindre le trottoir situé de l'autre côté.

Ce trottoir permet de se rendre à l'école des Coeurs-Vaillants, au parc Raymond-De Rosa, au centre commercial de proximité sur Neilson ou à l'église.

De nombreux piétons du quartier sont donc des enfants du primaire et des personnes âgées.

Notons qu'à l'exception de la rue Boisverdure où un passage piétonnier est marqué au sol, toutes les autres intersections avec l'avenue Montpetit (Lambert Closse, Louis Jobin, Jean Dumetz, de Nouë) n'ont aucune indication ni aménagement pour protéger les piétons.

Pour améliorer la situation, la ville a abaissé la limite de vitesse à 30 km/h sur l'avenue Montpetit. Puisque cette limite est peu respectée par les automobilistes, il y a un danger constant pour les piétons du secteur qui traversent aux intersections pour rejoindre le trottoir.

Pour les cyclistes, l'enjeu de sécurité touche plus spécifiquement les enfants du primaire qui empruntent cette rue à vélo pour aller à l'école ou au parc. Puisqu'il n'y a aucune voie cyclable, il y a risque de collision sur l'ensemble du parcours, mais surtout aux intersections.



Attendu que :

- L'achalandage automobile de la rue Montpetit en raison du fait qu'elle est une voie d'accès et de sortie du quartier Ste-Ursule et qu'elle communique avec de voies de circulation de niveaux supérieurs;
- Tous les piétons du quartier Sainte-Ursule au nord de l'avenue Montpetit doivent absolument la traverser pour accéder au trottoir situé au sud pour se rendre à l'école des Coeurs-Vaillants, au parc Raymond-De Rosa, aux commerces de proximité, à l'église, situés sur le boulevard Neilson ou aux arrêts d'autobus du parcours 11;
- Ces piétons comportent de nombreux enfants et des personnes âgées;
- À l'exception de la rue Boisverdu, l'avenue Montpetit ne présente aucun aménagement pour sécuriser les piétons aux intersections et que la limite de vitesse de 30 km/h y est peu respectée;
- L'avenue Montpetit n'a aucune voie cyclable alors que de nombreux enfants l'empruntent pour se rendre à vélo à l'école des Coeurs-Vaillants ou au parc Raymond-De Rosa;

**SUR UNE PROPOSITION DE LOUIS ALEXANDRE, DÛMENT APPUYÉE PAR Pierre Pelletier, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT** par le Conseil de quartier de Saint-Louis de demander à la Ville de Québec :

- D'améliorer substantiellement la sécurité de l'ensemble des piétons et cyclistes sur l'avenue Montpetit et ses intersections par des aménagements adéquats;
- D'envisager des mesures temporaires d'ici à ce que les solutions définitives soient réalisées (ex. : marquages au sol, panneaux indicateurs, délinéateurs flexibles, etc.);
- De présenter au Conseil de quartier Saint-Louis son analyse (incluant les relevés de vitesse) et ses conclusions concernant la sécurité des piétons et cyclistes sur l'avenue Montpetit.

## 6.2 Piste cyclable complète et sécuritaire sur le boulevard Hochelaga (discussion)

Nadia Aubin-Horth mentionne que la prochaine étape serait d'amorcer des discussions avec le député du niveau provincial concernant le report des travaux, lequel fait en sorte que les travaux de la piste cyclable ne sont pas exécutés. Louis Alexandre précise qu'il y a en fait deux enjeux à discuter avec le député : la piste cyclable et l'enjeu du bruit causé par les véhicules sur les autoroutes Duplessis et Henri-IV.

### RÉSOLUTION CQSL-25-10-40

**SUR UNE PROPOSITION D'ARNAUD DESBIENS**, DÛMENT APPUYÉE PAR Mario Léonard, **IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT** par le Conseil de quartier de Saint-Louis de demander une rencontre au député de Jean-Talon, Pascal Paradis, afin de discuter de la piste cyclable Hochelaga-Neilson et du bruit causé par les véhicules sur les autoroutes à proximité du quartier.

### 6.3 Plan pour la mobilité active autour de la nouvelle école secondaire Saint-Vincent

Gabriel Dusablon a fait des demandes d'information à la Ville de Québec et est en attente de réponses à cet égard.

### 6.4 Programme de soutien à la mobilisation – initiatives en faveur de la biodiversité

Le projet soumis en 2025 (les jardins d'habitat) va avoir lieu, mais ce type de projet ne sera pas reconduit.

La date a été devancée au 15 janvier pour soumettre un nouveau projet (contrairement au 31 mars en 2025). Les ententes avec les propriétaires des terrains doivent être signées avant de déposer un projet. Le conseil de quartier aurait aimé déposer un projet pour le boisé Sainte-Isabelle, mais risque de ne pas y arriver pour la date limite. Il leur est conseillé d'écrire à la responsable de la subvention pour tenter d'obtenir une date plus tardive de dépôt :

[ProgrammesEnvironnement@ville.quebec.qc.ca](mailto:ProgrammesEnvironnement@ville.quebec.qc.ca).

### 6.5 Suivi de la rencontre avec CDPQ Infra pour le projet Tramcité

Célia Forget a assisté à la rencontre avec la CDPQ Infra le 1<sup>er</sup> décembre dernier. Il n'y avait pas beaucoup de nouvelles à annoncer sur la conception du projet, puisqu'elle est à l'étape de sélection des fournisseurs, avec lesquels elle travaillera aux détails de la conception. Les fournisseurs ont une période de 14 mois pour réfléchir aux détails du projet. On saura ensuite quel sera l'échéancier des travaux préparatoires et les détails de la réalisation du projet. La construction proprement dite commence en 2027. Les travaux préparatoires doivent être réalisés avant le début de construction du projet de tramway pour qu'on puisse garder accès aux infrastructures souterraines sans devoir arrêter la construction du tramway ou son fonctionnement. Il y aura cet hiver des travaux préparatoires sur le boulevard Laurier.

L'approche préconisée pour les arbres : 1- éviter (de passer aux endroits où se trouvent des arbres), 2- minimiser (par exemple, diminuer l'impact en déplaçant un arbre) et 3- compenser (compensation financière et 20 arbres plantés pour chaque arbre coupé).



Des comités de bon voisinage seront mis en place pour discuter des enjeux d'aménagement.

## 6.6 Réaménagement du secteur sud de la route de l'Église

### RÉSOLUTION CQSL-25-10-41

**ATTENDU QUE** les membres du CQ ont contribué aux échanges lors de l'atelier pour le réaménagement du secteur sud de la route de l'Église;

**ATTENDU QUE** les membres du CQ ont demandé des suivis quant aux recommandations et préoccupations émises lors de cet atelier;

**ATTENDU QUE** des citoyens ainsi que des personnes mandatées par le conseil d'établissement et le comité de parent de l'école de Saint-Louis-de-France ont soumis leurs propres préoccupations lors de plusieurs séances du conseil de quartier.

**SUR UNE PROPOSITION DE** Célia Forget, DÛMENT APPUYÉE PAR Martin Boucher, **IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT** que le conseil de quartier sollicite une rencontre entre les équipes responsables du réaménagement de la route de l'Église et le CQ et le comité de parents / conseil d'établissement, afin de leur permettre de soumettre leurs préoccupations avant la séance d'information prévue en 2026 et avant que la conception ne soit trop avancée.

## 6.7 Conférence Croque ton quartier

Célia Forget a pris contact avec l'organisme Croque ton quartier afin de présenter certains projets qu'il a développés. Une conférence de 40 minutes est proposée le 11 février 2026.

### RÉSOLUTION CQSL-25-10-42

**SUR UNE PROPOSITION DE** Amélie Laliberté, DÛMENT APPUYÉE PAR Nadia Aubin-Horth, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** d'autoriser une dépense de 250\$ pour payer la conférencière de Croque ton quartier.

Célia Forget propose aussi la conférence sur la santé durable pour l'AGA. La conférence serait offerte par Jean-Pierre Després, professeur à l'Université Laval. Célia Forget va entrer en contact avec lui pour connaître ses disponibilités.

## 7. Deuxième période de questions et commentaires du public

Un citoyen vient expliquer les impacts de la nouvelle école secondaire dans les rues avoisinantes.

## 8. Affaires internes

### 8.1 Correspondance et secrétariat

Aucune, les membres du CQ n'ont pas l'accès à Google Workspace.

### 8.2 Trésorerie

Le solde au compte est de 5987,57\$. Une demande a été envoyée à la Ville de Québec afin que le dépôt fait par la ville soit fait par virement.

#### **RÉSOLUTION CQSL-25-10-43**

**SUR UNE PROPOSITION D'**Arnaud Desbiens, DÛMENT APPUYÉE PAR Amélie Laliberté, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** de verser la somme de 130\$ à Martine Gagnon pour la rédaction du procès-verbal de décembre. Un chèque sera émis à la prochaine séance en janvier.

## 9. Varia

## 10. Fin de l'assemblée

L'assemblée est levée à 21 h 00.

Rédigé par Martine Gagnon, secrétaire de soutien